



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°2 – 21 septembre 2026

Présent(e)s : Mmes. Celine DIETENBECK, Christelle SCHMITT, Blandine LE FRANC-LEHNEN

MM. Gilles LIX, Xavier OBERNESSER, Armand KOST, Jean-Marc SCHNELL et Yann MONTAGNE

Invités : Mme Laurence LEMARCHAND, Marion ZANGER

MM. Julien EID et Léo IOANNOU, Laurent LELEU, Ishan MEYER

Excusé : Mme. Marie DIDIENNE

Le Président Yann MONTAGNE ouvre la séance en saluant les membres du Bureau présents et les remercie pour leur participation à cette réunion.

Il présente ensuite l'ordre du jour de la séance, articulé autour des points suivants :

1. Approbation des PV et BOI
2. Règlement sportif
3. Actualités des Commissions

1. Approbation des PV et BOI

- BOI n°8 du 26/08/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°9 du 02/09/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°10 du 09/09/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°11 du 16/09/2026 **approuvé à l'unanimité**

2. Règlement sportif

Marion ZANGER fait un retour sur les modifications apportées aux règlements sportifs à la suite des échanges et retours de la FFBB.

Elle rappelle que les documents modifiés sont actuellement en attente de validation par les membres du Comité Directeur.

3. Actualités des Commissions

- Commission des Officiels

Jean-Marc SCHNELL fait un point sur les formalités administratives relatives à la déclaration des matchs amicaux. Il rappelle la nécessité de déclarer les rencontres auprès de l'instance compétente, selon l'échelon le plus haut concerné de l'une des 2 équipes (CD ou Ligue Régionale Grand Est de Basketball).

Yann MONTAGNE évoque ensuite la question des matchs à huis clos ainsi que les différents cas pouvant relever de la discipline. Les échanges font ressortir la nécessité de clarifier les procédures applicables dans ce type de situation.

Il est proposé de rédiger une note récapitulative précisant les différentes situations susceptibles de se présenter ainsi que la conduite à tenir.

- Commission Sportive Jeune

Christelle SCHMITT fait état d'un nombre important de retraits d'équipes des compétitions jeunes.

Yann MONTAGNE ouvre une discussion avec les membres du Bureau concernant les conséquences potentielles de la situation géopolitique actuelle, notamment l'évolution des prix du pétrole, du gaz et des carburants, sur le fonctionnement des championnats.

Les membres échangent sur les éventuelles répercussions de cette situation, notamment en matière de déplacements et d'organisation des compétitions.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **19h20** en remerciant les membres présents.

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN

Le Président,
Yann MONTAGNE

